

Procès-Verbal N°2 Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 17 octobre 2019

Présents : Georges SAMSON, Pierre-Yves NICOL, Yvon TRIFOL, Frédéric RAYMOND, Constant REBILLON, Albert ROUSSEAU, Joel LE BOT, Jean Paul TOUBLANT, Bernard CANTO

Excusés : Guillaume DEM

Assiste : Aline COUFFIN, Pierre LE BOT

1. CLASSEMENTS DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. PV CFTIS

1.2. Classements Terrains

- **THEIX NOYALO: COMPLEXE SPORTIF DU PERENNO 1 – NNI 562510201 :**

La commission transmet l'imprimé de classement et le rapport de visite à la CFTIS pour un classement niveau 4 avec un avis favorable.

1.3. Classements Terrains Synthétiques

- **LE RELECQ-KERHUON : COMPLEXE SPORTIF DE KERZINCUFF - NNI 292350101:**

Cette installation est classée au niveau 5Sye jusqu'au 10/10/2026.

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du rapport de visite: Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 4Sye.

- **PLOUZANE : STADE TREMAIDIC - NNI 292120101:**

Cette installation était classée en niveau FootA11Sye Provisoire jusqu'au 29/02/2020.

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :

- Rapport de visite
- Tests In Situ

Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 4Sye.

- **BREAL SOUS MONTFORT : STADE COLETTE BESSON 2 - NNI 350370102 :**

Cette installation était classée en niveau FootA11 jusqu'au 21/06/2017.

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :

- Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Tests In Situ
- Arrêté d'ouverture au public du 07/10/2019

Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 5Sye.

- **CHATEAUGIRON : STADE MUNICIPAL 5 - NNI 350690105:**

Cette installation était classée en niveau 5Sye jusqu'au 07/11/2018.

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :

- Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Tests In Situ

Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 5Sye.

- **LECOUSSE : STADE PIERRE DE COUBERTIN 2 - NNI 351500102:**
 Cette installation est classée au niveau 6s jusqu'au 31/05/2021.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Tests In Situ
 - Arrêté d'ouverture au public du 11/06/2019
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 5Sye.
- **NOYAL CHATILLON : STADE PAUL GOUVERNEUR - NNI 352060101:**
 La Commission transmet l'Arrêté d'Ouverture au Public reçus à la CFTIS.
- **ORGERES : STADE CAMILLE ABILLY - NNI 352080103:**
 Cette installation est classée au niveau FootA11s jusqu'au 06/04/2019.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Tests In Situ
 - Arrêté d'ouverture au public du 16/09/2019.
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 6Sye.
- **TREFENDEL : STADE MUNICIPAL 2 - NNI 353400102:**
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Tests In Situ
 - Arrêté d'ouverture au public du 04/10/2019
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 5Sye.
- **THEIX NOYALO: COMPLEXE SPORTIF DU PERENNO 2 – NNI 562510202 :**
 La commission transmet les tests in situ et les photos reçus à la CFTIS pour un classement niveau 4 avec un avis favorable.
- **VANNES : STADE DE KERIZAC - NNI 562600202:**
 Cette installation était classée en niveau FootA11 jusqu'au 14/09/2019.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Rapport de visite
 - Plans de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Tests In Situ
 - PVCDS du 25/09/2019
 - Arrêté d'ouverture au public du 25/09/2019
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau 5Sye.

1.4. Classements Eclairage

- **LANNION : STADE RENE GUILLOU - NNI 221130101:**
 Cette installation est classée en niveau E4 jusqu'au 21/09/2018.
 La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement :
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau E4.
- **PLOUGASTEL DAOULAS : SALLE AVEL SPORT - NNI 291899901:**
 La commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement accompagnée des documents suivant :
 - Certificat de Conformité
 - Plan(s)
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau FutsalE1.

- **PLOUZANE : STADE TREMAIDIC - NNI 292120101:**
Cette installation est classée en niveau E4 jusqu'au 13/12/2018.
La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement :
Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau E5.
- **RENNES : STADE ROGER SALENGRO - NNI 352380201:**
Cette installation est classée en niveau E4 jusqu'au 15/10/2019.
La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement :
Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau E4.

1.5 Demandes d'avis préalable

1.6 Classements Futsal

- **PLOUGASTEL DAOULAS : SALLE AVEL SPORT - NNI 291899901:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement pour un niveau et des documents transmis :
 - Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Rapport de visite.
 - Arrêté d'ouverture au public du 04/02/2010
 - PVCDS du 07/10/2016
 Elle transmet à la CFTIS avec un avis favorable pour un niveau Futsal 2.

1.7 Prochaines Réunions :

La prochaine Commission fédérale est fixée au 31/10/2019.

2. CLASSEMENTS TERRAINS

2.1. Classement Initial

- **CARHAIX PLOUGUER : STADE PIERRE PLOUNEVEZ 2 - NNI 290240202:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et le rapport de visite.
Elle prononce le classement niveau Foot A8 jusqu'au 19/09/2029.

2.2. Confirmation Classement

- **CAVAN : STADE MUNICIPAL 1 - NNI 220340101 :**
Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 12/06/2019.
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement.
Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 12/06/2029
- **CARANTEC : STADE JEAN MADEC 1 - NNI 290230101:**
Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 11/10/2018.
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Rapport de visite
 - Arrêté d'ouverture au public du 24/09/2019.
 Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 05/09/2027 sous réserve que la main courante soit totalement close, que les bancs de touche soient portés à 2,5m et que les buts soient conformes. Elle demande qu'une attestation confirmant le nécessaire fait lui soit transmise avant le 31/12/2019.
- **CARHAIX PLOUGUER : STADE PIERRE PLOUNEVEZ - NNI 290240201:**
Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 19/09/2019.
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Rapport de visite
 - Arrêté d'ouverture au public du 09/09/2019.
 Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 19/09/2029.

- **PLOUEDERN : STADE MUNICIPAL 1 - NNI 291810101:**
 Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 26/04/2018.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du rapport de visite
 Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 26/04/2028 sous réserve que la main courante soit entièrement close et le regard recouvert. Elle demande qu'une attestation confirmant le nécessaire fait lui soit transmise avant le 31/12/2019
- **CANCALE : STADE PIERRE DE COUBERTIN 1 - NNI 350490101:**
 Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 09/09/2019.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plan des vestiaires.
 Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 09/09/2029 sous réserve que la main courante soit totalement close. Elle demande qu'une attestation confirmant le nécessaire fait lui soit transmise avant le 31/12/2019. La commission préconise de supprimer les buts réduits qui ne servent jamais.

2.3. Changement de Niveau

- **PLOUEDERN : STADE MUNICIPAL 2 - NNI 291810102:**
 Cette installation est classée au niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du plan de situation.
 Elle prononce le classement niveau FootA8 jusqu'au 17/10/2029.
- **PLOUGASTEL DAOULAS : STADE LAURENT - NNI 291890202:**
 (ANCIENNEMENT NNI 291890401)
 Cette installation est classée niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des plans transmis.
 Elle prononce le classement niveau FootA8 jusqu'au 17/10/2029.
- **PLOUGASTEL DAOULAS : STADE GOURVES - NNI 291890501:**
 Cette installation est classée au niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du plan de situation.
 Elle prononce le classement niveau FootA8 jusqu'au 17/10/2029.
- **PLOUGASTEL DAOULAS : STADE ASP - NNI 291890601:**
 Cette installation est classée au niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du plan de situation.
 Elle prononce le classement niveau FootA8s jusqu'au 17/10/2029.

2.4. Mise à jour de données

- **CARHAIX PLOUGUER : STADE KERAMPULH 2 - NNI 290240302:**
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et du rapport de visite.
 Elle prononce le classement niveau FootA11 jusqu'au 17/10/2029.
- **CARANTEC : STADE JEAN MADEC 2 - NNI 290230102:**
 Cette installation est classée en niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement.
 Elle confirme le classement niveau FootA11 jusqu'au 05/09/2027 sous réserve que tout obstacle soit mis à 2,5m des lignes de touche par mesure de sécurité. Elle demande qu'une attestation confirmant le nécessaire fait lui soit transmise avant le 31/12/2019.
- **TREFFENDEL : STADE MUNICIPAL 1 - NNI 353400101 :**
 La commission met à jour les vestiaires du Stade Municipal 1 suite au classement du terrain synthétique. L'installation, classée Niveau 5 jusqu'au 16/09/2021, bénéficie du titre 6 et conserve son classement à l'heure actuelle.

- **NOYAL-PONTIVY: STADE LES MOUTONS BLANCS - NNI 561510201:**
Cette installation est classée en niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plans de masse, de situation, des vestiaires.
 - Photos.Elle prolonge le classement niveau FootA11 jusqu'au 17/10/2029.

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- **PLOUZANE : GYMNASSE DE KROAS SALIOU - NNI 292129901:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plan de l'aire de jeu et des vestiaires.
 - Rapport de visite
 - PVCDS du 23/04/2019La commission prononce un classement niveau Futsal 3 jusqu'au 17/10/2029.
La commission demande qu'un arrêté d'ouverture au public lui soit transmis avant le 31/12/2019.
- **PLOUZANE : SALLE DE KERALLAN - NNI 292129902:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plan de l'aire de jeu et des vestiaires.
 - Rapport de visite
 - PVCDS du 03/03/2015La commission prononce un classement niveau Futsal 3 jusqu'au 17/10/2029.
La commission demande qu'un arrêté d'ouverture au public lui soit transmis avant le 31/12/2019.
- **PLOUZANE : SALLE IMT ATLANTIQUE - NNI 292129903:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plan de l'aire de jeu et des vestiaires.
 - Rapport de visite
 - PVCDS du 05/05/2017La commission prononce un classement niveau Futsal 3 jusqu'au 17/10/2029.
- **VANNES : SALLE POLYVALENTE DE KERBIQUETTE - NNI 562609904:**
La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement et des documents transmis :
 - Plan des vestiaires.
 - Rapport de visite
 - PVCDS du 06/06/2017
 - Arrêté d'ouverture au public du 06/04/1987.La commission prononce un classement niveau Futsal 3 jusqu'au 17/10/2029.

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- **BREAL SOUS MONTFORT : STADE COLETTE BESSON 2 - NNI 350370102:**
La commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement accompagnée des documents suivant :
 - Certificat de Conformité
 - Attestation d'entretien
 - Plan(s)Elle prononce le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2021.

- **COMBOURG : COMPLEXE SPORTIF DE LOURMAIS 2 - NNI 350850102:**
 Cette installation est classée en niveau E5 jusqu'au 20/06/2019.
 La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement :
 Elle confirme le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2021
- **LECOUSSE : STADE PIERRE DE COUBERTIN 2 - NNI 351500102:**
 La commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement accompagnée des documents suivant :
 - Certificat de Conformité
 - Attestation d'entretien
 - Plan(s)
 Elle prononce le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2021.
- **NOYAL CHATILLON : STADE PAUL GOUVERNEUR - NNI 352060101:**
 Cette installation est classée en niveau E5 jusqu'au 06/02/2017.
 La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement :
 Elle confirme le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2020.
- **ORGERES : STADE CAMILLE ABILLY - NNI 352080103:**
 La commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement accompagnée des documents suivant :
 - Certificat de Conformité
 - Attestation d'entretien
 - Plan(s)
 Elle prononce le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2021.
- **TREFFENDEL : STADE MUNICIPAL 2 - NNI 353400102**
 La commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement accompagnée des documents suivant :
 - Certificat de Conformité
 - Attestation d'entretien
 - Plan(s)
 Elle prononce le classement niveau E5 jusqu'au 17/10/2021.

5. DEMANDE D'AVIS PREALABLE

- **PLOUVORN : STADE DE BEL AIR 2 - NNI 292100202 :**
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande d'avis préalable pour un niveau 5Sye et des documents transmis :
 - Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Lettre d'intention.
 Elle émet un avis défavorable sous réserve du respect des Règlement des Terrains applicable depuis 31 mai 2014.
- **VIGNOC : STADE ALBERT BARBOU 2 - NNI 353560102 :**
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande d'avis préalable pour un niveau 5Sye et des documents transmis :
 - Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
 - Lettre d'intention.
 Elle émet un avis favorable sous réserve du respect des Règlement des Terrains applicable depuis 31 mai 2014.
 Cet avis ne concerne que l'aire de jeu de 105x68m.
- **VIGNOC : STADE ALBERT BARBOU 2 - NNI 353560102 :**
 La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande d'avis préalable et des documents transmis :
 - Plan(s) de situation, de l'aire de jeu, tiré ordinateur.

Elle constate que le projet est conforme au règlement et émet un avis favorable pour un niveau E5.

6. AFFAIRES DIVERSES

- **BREST : STADE DU VAL HIR - NNI 290190301:**
La commission accuse bonne réception de l'arrêté d'ouverture au public.
- **NOYAL-PONTIVY : STADE YVES LE MOULLAC 3 - NNI 561510103:**
La commission prend connaissance que le terrain n'existe pas et le supprime de la base de données.
- **CLEDER : STADE VELODROME - NNI 290300101:**
La commission accuse bonne réception du Certificat de conformité.
- **FOUESNANT : STADE LES BALNEIDES 2 - NNI 290580202:**
La commission accuse bonne réception du courrier du Maire et reprend contact avec la Mairie
- **PLEUVEN : STADE JEAN DIRAISON 2 - NNI 291610201:**
La commission accuse bonne réception de l'attestation confirmant que les mâts sont bien à 2,5m des lignes de touche.
- **BREAL SOUS MONTFORT : SALLE BLEUE COLETTE BESSON - NNI 350379901:**
La commission accuse bonne réception de l'arrêté d'ouverture au public.
- **BREAL SOUS MONTFORT : SALLE VERTE COLETTE BESSON - NNI 350379902:**
La commission accuse bonne réception de l'arrêté d'ouverture au public.
- **LOUVIGNE DU DESERT : STADE JEAN PATIN - NNI 351620101:**
Les travaux n'ayant pas été réalisés, la commission décline l'installation au niveau 6.
- **BREC'H : COMPLEXE SPORTIF TY BREC'H 2 - NNI 560230102:**
La commission accuse bonne réception de l'arrêté d'ouverture au public.
- **DAMGAN : SALLE DU LOCH - NNI 560529901:**
La commission accuse bonne réception du PVCDS du 20/03/2018.
- **LOCOAL MENDON : SALLE EMERAUDE - NNI 561199901:**
La commission accuse bonne réception du PVCDS du 07/12/2018.
- **QUESTEMBERT : STADE GALINO 2 - NNI 561840202:**
La commission accuse bonne réception de l'attestation du Maire du 16 septembre 2019 indiquant que les mâts sont bien à 2,5m des lignes de touche.
- **QUESTEMBERT : STADE GALINO 1 - NNI 561840203:**
La commission accuse bonne réception de l'attestation du Maire du 16 septembre 2019 indiquant que les mâts sont bien à 2,5m des lignes de touche.
- **QUESTEMBERT : STADE GALINO 5 - NNI 561840205:**
La commission accuse bonne réception de l'attestation du Maire du 16 septembre 2019 indiquant que les buts sont maintenant conformes.
- **QUESTEMBERT : STADE GALINO 6 - NNI 561840206:**
La commission accuse bonne réception de l'attestation du Maire du 16 septembre 2019 indiquant que les buts sont maintenant conformes.
- **ST PHILIBERT : PARC DES SPORTS DE KERMOURoux 1 - NNI 562330101:**
La commission accuse bonne réception du mail du Maire indiquant que les bancs de touche sont de 2m et décline donc l'installation au niveau 6.

Georges SAMSON
Président CRTIS